

Après sa rencontre avec le Président Bouteflika
El Kadhafi est-il revenu à de meilleurs sentiments ?

Page 3

LE JOUR



FESTIVAL CULTUREL PANAFRICAIN

**Alger
s'ouvre
à l'Afrique**

D ' A L G E R I E

المهرجان الثقافي الأفريقي الثاني الجزائر 2009
Festival Culturel Panafricain d'Alger
Panfrican Cultural Festival of Algiers
Festival Cultural panafriocain de Argel 2009

Quotidien national d'information - Quatrième année - N° 1786 - Ven. 3 - Sam. 4 juillet 2009 - Prix : 10 DA

Page 15

Lourde sentence à l'encontre du prince du raï

Cinq ans de prison pour Mami

Lire en page 2



L'énergie au centre de la coopération algéro-tunisienne

100% du gaz tunisien fourni par l'Algérie

Page 6

Lourde sentence à l'encontre du prince du raï **Mami condamné à cinq ans de prison ferme**

■ *Le chanteur impliquera son ex-impresario. «C'était l'idée de Michel Lecorre», se défendra-t-il. «J'ai accepté dans la panique. S'il n'avait pas proposé cette possibilité je n'aurais jamais pensé à ça».*

Le tribunal correctionnel de Bobigny, en Seine-Saint Denis, France, a rendu son verdict hier en début d'après-midi concernant l'affaire cheb Mami : 5 ans de prison ferme, et ce, après que le procureur eut requis jeudi une peine de 7 ans. Le procureur a également demandé 6 ans de prison et un mandat de dépôt contre Michel Lecorre, l'ex-manager de cheb Mami. Ainsi, le prince du raï, Mohamed Khelifati alias cheb Mami, est passé aux aveux lors de son procès qui aura duré plus de cinq heures, ouvert jeudi devant le tribunal correctionnel de Bobigny. A ce sujet, Mami écouterait son ex-compagne, Isabelle Simon, qui racontera ce qui se serait déroulé durant la nuit du 28 au 29 août 2005. Selon elle, après que l'accusé eut tenté de la faire avorter à Alger, à son retour à Paris, elle subit une échographie qui aurait révélé que le fœtus était bel et bien vivant. Pour la première fois depuis le début de cette affaire, cheb Mami a reconnu les accusations dont il s'était rendu coupable, à savoir «*complicité de violence volontaire, et complicité d'admi-*

nistration de substances nuisibles à une personne vulnérable» sur la personne d'Isabelle Simon, son ex-compagne en août 2005. Ainsi, il a avoué qu'il savait que cette dernière, amenée par Kader, se trouvait dans sa villa d'Alger où elle devait se faire avorter. Au cours de l'audience, le chanteur a avoué sa responsabilité, admettant «*sa faute grave*». «*J'étais dépassé*». «*Je n'ai jamais voulu de cet enfant*». «*C'est contraire à mes principes, à ma religion. Je n'arrive pas à l'expliquer. J'ai fait une faute grave. C'était un cauchemar. Je n'étais pas dans la villa mais je savais ce qui s'y passait*», a-t-il déclaré. Néanmoins, tout au long de son procès, il n'a pas cessé de déclarer qu'il avait été «*piégé*», affirmant avoir toujours été discret dans sa vie. Le chanteur impliquera son ex-impresario. «*C'était l'idée de Michel Lecorre*», se défendra-t-il. «*J'ai accepté dans la panique. S'il n'avait pas proposé cette possibilité, je n'aurais jamais pensé à ça. Mais je n'ai rien fait pour l'arrêter*», reconnaîtra-t-il. Pour expliquer son délit de fuite, selon notre confrère *El Watan* dans sa publication d'hier,



Ph. > D. R.

cheb Mami avait dit : «*Ma famille me manquait, j'ai pété les plombs et je suis parti. Mais dans ma tête, j'ai toujours dit que je serai là le jour du jugement. J'ai fait une faute, voilà*» regrette-t-il. Pour rappel, le procureur, Ophélie Champeaux, a demandé au cours de son réquisitoire, lors du procès de jeudi, sept ans de prison pour le chanteur et son maintien en détention, ainsi que six ans de prison et un mandat de dépôt contre Michel Lecorre (Maurice Lévy), l'ex-manager de

cheb Mami, qui comparait également pour les mêmes motifs. Huit ans de prison ont été demandés à l'encontre de Hicham Lazaâr, l'homme de confiance du chanteur, et dix ans contre Abdelkader Lallali, soupçonné d'être l'homme de main du chanteur, tous deux absents et **pré s e n t é s**, par M^{me} Champeaux, comme des «*exécutants*». La magistrate a demandé des mandats d'arrêt contre les deux absents.
Hind Bensaid

Sur les notes d'un oiseau qui chantait haut

Le prince du raï, une carrière avortée ?

Avec sa voix aiguë, Mami n'a cessé de chanter dans de multiples styles et des duos d'anthologie, d'Idir à Sting, de Samira Saïd à Ilissa. Mami est connu pour sa qualité de mixeur des rythmes, qui fait marier avec succès la musique raï avec plusieurs styles dans chacun de ses duos. Nile Rodgers, producteur new-yorkais de nombreuses stars planétaires qui ne connaissait pas la musique raï et qui a réalisé une grande partie de l'al-

bum «*Dellali*» de Mami, disait que son expérience avec le prince était nouvelle pour lui. «*Avec cheb Mami, avoir le funk, le groove, semble très naturel. Le premier jour où nous avons enregistré, nous avons essayé de comprendre mon équipe et moi comment mélanger et mixer funk et raï. Dès la première chanson, le mariage était parfait. C'était magique...*». «*Meli, Meli*», «*Bladi Hya El Djazair*», «*Azwaw*», «*Désert rose*», «*Youm Wara*

Youm» sont 5 titres mais aussi 5 styles, raï, chaâbi, kabyle, rock, oriental. Ce prince a fait le tour du monde avec plusieurs séries de duos : le rap des Kamel et 113, le reggae d'Aswad, de Ziggy Marley et de Corneille, la balade world pop de Sushed Raman, le rock romantique de Zucchero ou celui énergique de Zebda et beaucoup d'autres dont le duo réalisé avec le célèbre anglais Sting demeure le plus réussi et le plus important, faisant du prince un chanteur de rock à grand écho sur le plan planétaire. Pour chacun de ses nouveaux albums, Mami écoule une moyenne de 4 millions d'exemplaires.

C'est la ville de Saïda qui lui a donné naissance

Mohamed Khelifati, de son vrai nom, connaît le jour dans la wilaya de Saïda le 11 juillet 1966. Cheb Mami s'est fait remarquer très tôt. A 16 ans, il a interprété dans un concours télévisé en direct la chanson classique *El Marsam*. Le public présent à l'émission, n'ayant pas accepté le fait que le jury ne l'ait pas classé premier, s'est mis à siffler et à huer, et c'est à partir de là que le petit prince a enchanté ses premiers admirateurs. Les trois ans qui suivirent, Mami enregistre 10 cassettes de 100 000 à 500 000 copies. En 1985, il rejoint Khaled et Sahraoui en France. Une année après, il participe avec eux au Festival de raï à Bobigny. En 1991, il enregistre son «*Let Me Rai*» à Los Angeles. Un album qui n'a pas atteint le

succès souhaité, puisqu'il coïncidait avec la guerre du Golfe. Sa ville natale Saïda sera le titre de son nouvel album à travers lequel il lui rendait hommage en 1994. C'est l'album avec lequel il obtient son premier grand succès. Depuis, le prince du raï s'est imposé avec une forte volonté d'internationaliser la chanson raï en Occident et dans le monde arabe. Il a touché avec intelligence à tout, car il savait bien choisir ses compagnons et les rythmes : le folklore, rock, rap, dance, reggae, flamenco... Les duos étaient la devise de sa popularité en Algérie et dans le monde.

En 2003, le président Jacques Chirac l'avait récompensé pour son talent d'artiste qui a fait découvrir la chanson raï dans le monde. Son parcours est également marqué par les associations artistiques qui évoquent l'exil, la haine et la domination.

Dans le film «*100% Arabica*» de Mahmoud Zemmouri, tourné à Paris, Mami a partagé l'affiche dans son rôle de chanteur avec le King Khaled. Mami était aussi le premier chanteur à se produire en Algérie après les années de sang. Dans sept jours, notre prince et celui de la chanson du raï aura 43 ans.

Il les fêtera donc derrière les barreaux, et voilà un autre oiseau à la voix douce qui chantera, certes, dans sa prison. Chantera-t-il *Yal Meknnin Ezzine*, une chanson écrite et composée par El Badji jeté en prison à Serkadji par les forces coloniales ?

Ysmine A.



Ph. > D. R.

Après sa rencontre avec le Président Bouteflika El Kadhafi est-il revenu à de meilleurs sentiments ?

■ La rencontre récente entre les deux présidents, lors du Sommet africain tenu en Libye, quoique importante, pourrait ne pas être prise avec trop d'optimisme tant le leader libyen est réputé pour son caractère «peu prévisible» ou plutôt «peu rassurant».

Par M. Abi

Peu de temps après des rencontres entre le Président Abdelaziz Bouteflika et Mouammar El Kadhafi, à Addis Abeba, lors du Sommet africain, et à Tripoli, le ministre libyen de l'Intérieur, Saleh Radjab, avait annoncé de Tunis, que son pays comptait imposer l'obtention du visa aux ressortissants algériens, tunisiens, marocains et mauritaniens. C'est dire que la rencontre récente entre les deux présidents, lors du Sommet africain tenu en Libye, quoique importante, pourrait ne pas être prise avec trop d'optimisme tant le leader libyen est réputé pour son caractère «peu prévisible» ou, plutôt, «peu rassurant». L'orientation donnée par le dirigeant libyen au dossier des touaregs, la promesse non tenue de Mouammar El Kadhafi de libérer les ressortissants algériens détenus en Libye et la rançon estimée à 5 millions d'euros que Seif El Islam, fils du leader Libyen, aurait versé au groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) en contrepartie de la libération d'un couple autrichien pris en otage par cette organisation terroriste, n'ont pas aidé à restaurer la confiance entre les deux pays. L'intervention de la Libye auprès du Mouvement pour la démocratie et la justice (MDJLT), opposition armée tchadienne, pour la remise de Amari Saïfi, alias Abderrazak El Para à l'Algérie, constituerait une note d'espoir quant à une coopération efficace contre le terrorisme entre les deux pays mais l'organisation, plus tard, d'une rencontre entre



touaregs maliens, en sol libyen, contrecarrant l'accord d'Alger conclu entre ces derniers et le gouvernement malien, est venue rappeler cette méfiance à l'égard du leader libyen. Il est à noter que l'explication donnée par Saleh Radjab pour justifier l'instauration du visa, à savoir la lutte contre l'immigration clandestine était loin d'être convaincante, d'autant plus que la Libye n'était pas la destination phare des ressortissants algériens. Comme était inexplicable l'organisation d'une rencontre entre touaregs dans ce pays au moment où des efforts étaient consentis, dans le cadre de l'accord d'Alger pour

ramener la paix au Mali. Le 13^e Sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est tenu du 1^{er} au 3 juillet en cours à Syrte (Libye) qui a enregistré des rencontres entre le Président Abdelaziz Bouteflika et Mouammar El Kadhafi consacra-t-il la fin de ces pratiques ? La question reste posée et l'avenir est en mesure d'apporter une réponse. Il est à noter que ce Sommet a été précédé d'une rencontre au Centre africain d'études stratégiques sur le terrorisme, dont le siège se trouve à Alger, au terme de laquelle les participants ont signé un accord engageant des pays africains à ne pas verser des rançons aux



terroristes. Ce rappel des conventions internationales en la matière ne serait pas de trop. D'autant plus qu'en Somalie, Al Qaïda serait installée à coups de massacres et d'assassinats. Un pays à partir duquel pourrait démarrer une tentative de déstabilisation du continent africain et du maintien de l'insécurité dans certaines régions de celui-ci. La Libye qui compte plusieurs de ses ressortissants parmi le GSPC a tout intérêt à adhérer à une action commune antiterroriste, notamment en coopérant avec l'Algérie dans ce domaine, entre autres.

M. A.

L'édito du Jour

L'exemple et son revers

Par Nadjib Stambouli

C'est une nouvelle affligante que celle qui annonce que cheb Mami est condamné à cinq ans de prison ferme, mais il a fauté et doit payer. On ne va rembobiner l'histoire, ni refaire le procès, encore moins chercher des faux-fuyants à un acte légalement et moralement condamnable, mais l'on ne peut pour autant se dérober à l'appel du sentiment. D'abord, parce que c'est un compatriote et ensuite, parce qu'il s'agit d'un artiste, un grand artiste. Même si cette stature ne le place pas au-dessus des lois, devant lesquelles tous les citoyens du monde sont égaux et passibles des mêmes peines, il y a lieu de regretter qu'il en soit arrivé là et qu'une si belle voix soit désormais, pour une longue durée, cloîtrée derrière des barreaux, loin des studios, de son public, de sa famille et de ses amis. Ce n'est pas la première vedette de la planète à avoir eu maille à partir avec la justice, mais la trajectoire de Mami est un symbole de la formule galvaudée «grandeur et décadence». Il a connu une ascension d'abord poussive, avec un succès d'estime à «alhan oua chabab», puis la voix de cet enfant de Saïda l'a propulsé au firmament du show-biz mondial, enchaînant les concerts dans les plus grandes salles du monde et multipliant les tubes, y compris des duos avec des stars comme Sting et autres. Mais plus dure sera la chute. Bien qu'on lui souhaite sincèrement qu'il se reconstruise à sa sortie des geôles, il est permis de douter que ses fans d'aujourd'hui lui pardonnent son forfait. Mami, par sa montée à l'apogée de la notoriété, aura été un exemple pour la jeunesse, imprégnée de son trajet de «self made man». Dans son malheur également, il servira d'exemple, à ne pas suivre évidemment, pour que chaque jeune se dise, avant de commettre un délit ou un crime, que la justice finira toujours par le rattraper, avec le châtimement comme épilogue.

N.S.

13^e Sommet de l'Union africaine

Un pas de plus vers les Etats-Unis d'Afrique ?

Kadhafi a presque réalisé son rêve de créer les «Etats-Unis d'Afrique». Le 13^e Sommet de l'Union africaine réuni pendant 3 jours à Syrte en Libye et dont les travaux se sont achevés hier a adopté comme première mesure concrète et ce, après de longues et dures tractations, la création d'une nouvelle instance dénommée «Autorité» en remplacement de la «Commission» de l'Union africaine. Ce nouvel organe est conçu de manière à doter le continent noir d'un statut qui se rapproche de celui de l'Union européenne. L'Autorité de l'UA aura des compétences plus élargies. La Libye a tout fait pour imposer la création à l'intérieur de cette Autorité d'un secrétariat à la Défense et d'un secrétariat aux Affaires étrangères. Un projet qui n'a pas été du goût des pays comme l'Afrique du Sud, l'Ethiopie et le Nigeria qui y voient un moyen de permettre une ingérence dans leurs propres affaires. Finalement, on a opté pour le compromis suivant. Chaque Etat reste souverain chez lui, mais

l'Autorité aura deux secrétaires, le premier sera chargé de la défense commune, notamment des opérations multinationales à l'image de l'Amisom en Somalie et le second sera chargé du suivi de la politique étrangère, notamment dans ses aspects relatifs à la défense des intérêts du continent quand il s'agira des négociations internationales. Le ministre béninois des Affaires étrangères, Jean-Marie Ehouzou dans une déclaration à l'AFP a soutenu que les «Etats sont prêts à laisser tomber une partie de leur souveraineté au profit de cette Autorité». L'Autorité sera dirigée par un président, lequel sera secondé par un vice-président. Elle ne deviendra fonctionnelle que lorsque le texte de sa création sera ratifié par les Parlements des 53 membres de l'UA. L'Autorité pourra aussi «parler au nom» de toute l'UA «au sein des organismes internationaux, notamment dans le domaine de la politique extérieure, sur mandat des Etats membres» explique-t-on. Par ailleurs, le Sommet du G8 prévu du 8 au

10 juillet en Italie et auquel assistera le Président Abdelaziz Bouteflika devra servir de tribune pour plaider la cause de l'Afrique auprès de ce club des pays riches. Mardi, le Président algérien avait à Syrte mis en exergue l'utilité du partenariat que l'Afrique a nouée avec le G-8. La mise en œuvre du programme du Nepad est tributaire, selon Bouteflika, de ce partenariat. La crise financière mondiale qui «tend, déclare-t-il à saper les efforts que déploient les pays africains sur la voie du renouveau, vient rappeler, de manière aussi claire qu'évidente, les termes dans lesquels le partenariat Afrique-G8 doit continuer à se poser» d'où pour lui, «l'impérieuse et urgente nécessité de redynamiser le dialogue entre le G-8 et l'Afrique». Mais l'Afrique ne lorgne pas uniquement du côté du Vieux continent. Elle a les yeux rivés sur tout ce qui bouge sur la scène mondiale. Le Gabonais Jean Ping, président sortant de la commission de l'Union africaine, a plaidé pour «construire et forger avec toutes les régions du monde

ainsi que les Organisations internationales des partenariats stratégiques qui s'inscrivent dans une perspective de durée et de diversification des domaines de coopération». Dans cet ordre d'idées, un 2^e Sommet Afrique/Amérique du Sud se tiendra du 16 au 19 septembre prochain à Caracas au Venezuela. De son côté, le président sénégalais Abdoulaye Wade a lancé un appel en direction des Européens en vue «de renforcer leur aide à l'Afrique, faute de quoi le continent africain se tournera plutôt vers la Chine, l'Inde ou le Brésil pour se développer». Le président brésilien Luis Ignacio da Silva, présent à ce Sommet, a promis d'appuyer les efforts du développement de l'agriculture en Afrique tandis que dans un message adressé lu par son adjoint, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon se lamentait de l'existence de «265 millions d'Africains au sud du Sahara» et qui «vivent de la menace permanente de la famine avec une augmentation de 12% l'an dernier».

Laubi Graine

Ph. > Karim B./J. A.



Des sénateurs utilisent la procuration pour changer le contenu des questions orales

Vive polémique au Sénat

■ Le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a déclaré que la question qui lui a été posée en direct par un sénateur sur le détournement des terres agricoles n'est pas celle qui lui a été transmise par écrit.

Par Nacera Chenafi

La question orale et écrite est l'un des mécanismes du contrôle exercé par les parlementaires sur le travail du gouvernement. Cependant, son poids est jugé faible et demande, selon certains observateurs, la révision du règlement intérieur qui gère les deux chambres du Parlement. Dernièrement, certains ministres se sont trouvés dans l'embarras en raison du changement du contenu des questions sans en avoir été informés au préalable. Dans la séance plénière consacrée aux questions orales tenue ce jeudi au niveau du Conseil de la nation, le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, a déclaré que la question qui lui a été posée en direct par un sénateur sur le détournement des terres agricoles n'est pas celle qui lui a été transmise par écrit. A cet effet, le ministre s'est contenté de donner une réponse générale sans précision aucune. Pourtant, cette question ne date pas d'aujourd'hui d'autant que le trafic des terres agricoles reste parmi les dossiers noirs vécus depuis des années par le secteur agricole algérien qui n'arrive pas à soustraire le pays de la dépendance alimentaire, malgré les sommes colossales dépen-

sées dans l'agriculture qui se taille la part du lion dans le budget de 150 milliards de dollars relatif au programme quinquennal pour la période 2009-2014. Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation n'a pu rester indifférent à ce «problème». Il dira que la question orale est un droit consacré pour chaque membre du Sénat, ajoutant que le règlement intérieur prévoit un délai au responsable d'un secteur pour répondre, car le ministre n'est pas tenu de tout savoir sur la question posée et des recherches auprès de ses services sont nécessaires pour répondre. Il a fait remarquer également qu'à chaque séance de questions orales, ce sont les mêmes sénateurs qui posent les questions. Selon lui, c'est un aspect positif et soutenu parce que le règlement intérieur ne permet pas au sénateur de poser plus d'une question au cours de la même séance. C'est ce qui pousse, selon lui, certains sénateurs à charger leurs collègues de poser des questions à leur place pour ne pas dépasser le cumul et pouvoir poser toutes les questions. Cependant, la procuration ne doit pas être utilisée pour changer ou sortir du contenu de la question. Il a souhaité que cette règle soit respectée. Ce plaidoyer de Abdelkader Bensalah nous ramène à poser la question suivant-

te : est-ce que les membres du gouvernement sont tenus de tout savoir sur leur secteur ? Bien sûr la réponse à l'air d'être évidente d'autant que le ministre est jugé comme premier responsable du département qu'il dirige. D'ailleurs, c'est dans ce cadre que le Président Bouteflika avait donné cette instruction : «Les ministres sont tenus de rendre des comptes sur les dépenses publiques et l'avancée des projets». D'autre part, une autre interrogation nous interpelle : pourquoi le sénateur ou le député pose dans la séance retransmise en direct une nouvelle question ou bien une question pertinente différente de celle transmise par écrit ? Est-ce que les questions pertinentes ne sont pas validées par le Parlement ? Est-ce que le parlementaire considère qu'il a le droit de poser une question directement sans qu'elle soit connue

par le ministre ? Toutes ces questions restent posées au moment où il est temps, selon plusieurs observateurs, de revoir le système de la programmation des questions orales qui a l'air d'être dépassé. Il faut savoir que cette prérogative relative aux questions orales n'arrive toujours pas à atteindre ses objectifs. Elle est victime d'un système de programmation lourd, car il est remarqué dans plusieurs séances plénières consacrées aux questions orales, que celles-ci sont dépassées par les événements car programmées une année après leur dépôt. Un autre obstacle est soulevé : certains ministres préfèrent donner des réponses générales au lieu de donner des précisions et invitent le député ou le sénateur à une séance privée.

N. C.

En matière de loi, il est indiqué que «les membres du Parlement peuvent adresser, par voie orale ou en la forme écrite, toute question à tout membre du gouvernement. La question écrite reçoit en la même forme une réponse dans un délai maximal de trente (30) jours. Les questions orales font l'objet d'une réponse en séance. Si l'une des deux chambres estime que la réponse, orale ou écrite, du membre du gouvernement le justifie, un débat est ouvert dans les conditions que prévoient les règlements intérieurs de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation. Les questions et les réponses sont publiées dans les mêmes conditions que les procès-verbaux des débats du Parlement».

Ramadhan

Une allocation de 3 000 DA attribuée aux familles nécessiteuses

Un projet d'attribution de 3 000 DA aux familles nécessiteuses durant le mois de ramadhan sera proposé par le département de la Solidarité nationale. Ce projet sera présenté pour examen au gouvernement la semaine prochaine. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbès. En marge de la session plénière du Conseil de la nation, M. Ould Abbès a indiqué que le nombre total des nécessiteux ins-

crits sur la liste des bénéficiaires de l'action de solidarité nationale durant le mois sacré du ramadhan est de un million de familles défavorisées. Par ailleurs, il a précisé que le nombre total des familles nécessiteuses devant bénéficier de cette initiative est de 150 000 possédant la carte de nécessiteux (ministère de la Solidarité nationale) et 700 000 autres familles inscrites dans le filet social, outre 150 000 handicapés. Dans ce cadre, il a expliqué que cette action se substitue au couffin du

ramadhan distribué les années précédentes aux familles nécessiteuses dans le cadre du programme Solidarité durant le mois de ramadhan, tout en soulignant que les restaurants resteront ouverts pendant ce mois. A cet égard, il a indiqué que l'enveloppe financière totale consacrée à cette action durant le mois sacré est de 3 milliards de DA. D'autre part, le ministre a indiqué qu'environ 60 000 emplois ont été créés à travers le territoire national au titre du programme «Blanche Algérie».

Répondant à une question sur les résultats du programme «Blanche Algérie» lancé en 2006, il a souligné que «ce dernier a permis de créer 5 925 ateliers employant 10 jeunes dans chacun et créant ainsi 59 250 emplois». Sur ces 5 925 ateliers auxquels un montant global de 4 milliards DA a été alloué, 604 ont été destinés au projet de nettoyage des plages et des régions côtières et 5 321 ont été consacrés aux opérations de nettoyage et d'assainissement des villes.

N. C.

Louisa Hanoune à l'occasion du 19^e anniversaire de la création du parti «Le PT n'est pas créé par les laboratoires intérieurs ou extérieurs»

LE PARTI des travailleurs a célébré, avant-hier, le 19^e anniversaire de la création du parti. A la bibliothèque communale d'El Harrach, Louisa Hanoune est revenue sur l'histoire de sa formation en présence de militants venus de plusieurs wilayas. La secrétaire générale du PT, après avoir présenté des excuses à ses militants ayant passé la nuit à la belle étoile faute de lieux d'hébergement tous réservés au Festival panafricain, promet une «grande célébration l'année prochaine à l'occasion du 20^e anniversaire». Dans l'ensemble, M^{me} Hanoune est «satisfaite» de ce qui a été réalisé par le parti. «Le PT n'a été créé ni par les laboratoires de l'intérieur ni de l'extérieur» lance-t-elle, tout en disant être satisfaite «de l'indépendance politique» dont jouit sa formation. Rappelant au passage les revendications phares soulevées, elle réitérera sa demande de dissolution de l'APN et l'installation d'une assemblée constituante. Hier, la première dame du PT a présenté le rapport d'ouverture des travaux du Comité central du parti. Lors d'une conférence de presse, M^{me} Hanoune dira que le parti a failli bloquer ses représentations au sein des instances de l'Assemblée populaire nationale (APN) et ce, suite aux pressions exercées par le président de l'institution pour la désignation des représentants du parti. A propos de Abdelaziz Ziari, avec lequel la première dame du PT n'a jamais été tendre, elle laissera entendre que le problème entre les deux parties suite à l'affaire de versement des indemnités des députés n'est pas réglé et risque de connaître de nouveaux rebondissements dans les prochains jours. Par ailleurs, elle ne manquera pas de préciser que seul le président de la République est habilité à dire oui ou non à la demande de dissolution de la chambre basse de la nation. Selon elle, la situation actuelle du pays est «invisible» et caractérisée par un manque de communication des autorités publiques. Sur le plan économique, le PT s'est félicité des dernières décisions prises par les hauts responsables du pays à l'égard des sociétés publiques nationales. Elle a également émis le souhait de voir la Sonelgaz bénéficier des mesures d'effacement des dettes.

A. F.

Marché informel de verres de vue et de soleil

Ces lunettes qui menacent... la vue



Ph. > Karim B./J. A.

Par Yasmine Ayadi

A présent, ce n'est pas le besoin de voir clair qui pousse certains gens à acheter des lunettes de vue. C'est devenu une mode à tel point que même ceux qui voient bien portent des lunettes. Pas la peine d'aller voir un ophtalmologue ou un opticien pour des conseils concernant le choix des verres et la bonne vision à des prix chers. Les choses sont plus simples pour les fri-meurs : dans les marchés et sur les trottoirs se trouvent de larges gammes de lunettes contrefaites qui portent les noms de grandes marques, Chanel, Prada, Adidas, Gucci, Christian Dior, Calvin Klein... et sont disponibles à des prix abordables. «Jamais un contrôleur ou un policier n'est venu me déranger pendant la vente», nous dira un jeune qui tient une table de lunettes sur le trottoir de la rue Didouche Mourad. Sa table est installée à la sortie d'un magasin, juste en face d'un barrage policier fixe. C'est pareil pour tous ceux qui activent dans le marché informel des lunettes solaires et de vue. C'est un petit secteur qui n'attire pas l'attention des autorités et ne semble pas constituer un danger pour la santé publique, vu les quantités de cette marchandise «made in China» qui rentre en Algérie sans contrôle ni difficultés. C'est un petit marché qui ne déroge pas à la contrefaçon chinoise, bien que la comparaison avec d'autres commerces n'est pas évidente, du moment que la vente de lunettes contrefaites touche un organe sensible qui est celui de la vue.

Entre la cherté et le look à la John Lennon

La cherté des lunettes est en grande partie le facteur qui pousse les consommateurs à opter pour des lunettes bon marché. Ils évitent ainsi les visites chez l'ophtalmologue ou l'opticien qui ne sont pas à leur portée et qui, en raison de l'état de leur vision, pourraient se traduire par le port de verres progressifs ou anti-reflets. Il est fréquent aussi

■ *Alors que des patients ont parfois honte de porter des lunettes de vue, beaucoup d'autres estiment que les lunettes, de vue ou de soleil, sont plus une question de look et de démonstration d'élégance qu'une réelle nécessité de protection et de santé.*

que les porteurs de lunettes les oublient un peu partout. Cet accessoire est fragile et ne résiste pas au choc ; à part les lunettes à base de verre incassable, toutes les autres se brisent facilement. Ceci est un autre facteur qui pousse les patients à éviter les dépenses répétées surtout que les frais sont remboursés à un petit pourcentage. Les visites chez un ophtalmologue et un opticien sont généralement onéreuses. Les patients réduisent très souvent les coûts en achetant des montures contrefaites et placent des verres appropriés chez un opticien. Selon un opticien, certains de ses confrères profitent de l'informel pour présenter dans leurs vitrines des montures contrefaites comme montures médicales. Une monture achetée à 400 DA est vendue à 1 500 DA ou plus. D'autres patients préfèrent réduire les frais au maximum, en achetant leurs lunettes auprès de trabendistes. Après avoir essayé plusieurs numéros, le client a l'impression que sa vision est plus nette. La nouveauté, c'est que des gens qui ont une vision intacte veulent porter des lunettes de vue contrefaites. Interrogeant Abdou, un jeune de 20 ans, sur ce qui a pu l'attirer vers des lunettes de vue, il nous répondra que les lunettes de vue sont un signe de savoir et d'instruction. «Je porte de fausses lunettes de vue depuis quelques mois car j'ai l'air d'un intello, d'un sage ou d'un médecin, pour le chômeur que je suis. Vous savez que les gens jugent selon l'apparence...». Hocine est un admirateur de John Lennon. Ainsi, il achète toujours des paires de lunettes rondes pour essayer de ressembler à son chanteur préféré. Aussi, il est difficile de détecter le vrai porteur de lunettes de vue qui a des pro-

blèmes de vue et ceux qui les portent comme un accessoire de «pose». L'été est la période des grandes chaleurs. Les risques d'exposition aux ultraviolets existent dès le lever du soleil, partout au niveau des plages ou ailleurs. Les lunettes de soleil sont un moyen de protection ayant pour fonction de résister aux températures élevées, particulièrement dangereuses pour les enfants, les personnes âgées et les travailleurs qui activent partout, comme les bâtisseurs, les entrepreneurs, les agricultures, les policiers... Mais paradoxalement, ce sont les personnes les plus concernées par les lunettes, et qui nécessitent une protection particulière puisqu'ils sont les plus exposés au soleil, qui ne les portent pas, alors que beaucoup d'autres s'en servent juste pour se façonner un look. Ceci se justifie par tous ces jeunes qui portent des lunettes de soleil même durant une journée non ensoleillée ou à l'intérieur des immeubles. C'est l'aspect esthétique des lunettes qui motive leur achat.

L'essentiel reste invisible pour les yeux du consommateur

Les clients du marché de lunettes de vue et de soleil, des jeunes en majorité, se soucient de leur look sans prendre en considération la sensibilité des yeux qui nécessitent une protection. C'est ce que nous avons relevé en discutant avec plusieurs jeunes à propos de lunettes contrefaites qui, selon eux, ne présentent aucun danger. Un vendeur nous dira même qu'il faut cesser de dramatiser les choses, car lui qui porte depuis des années des lunettes contrefaites voit tou-

jours bien. L'ophtalmologue Kherbouch déclare que ce sont les lunettes contrefaites qui «altèrent» vraiment la vision. Il n'y a que les verres médicaux achetés chez un opticien qui peuvent diminuer l'intensité lumineuse trop vive, absorber les rayons de soleil brûlant les yeux et filtrer de manière sélective la quasi-totalité des ultraviolets en absorbant une grande partie des rayons visibles. Les lunettes de soleil vendues sur le marché informel sont, sans aucun doute, dangereuses pour la vue, car elles ne filtrent pas les rayons UV qui peuvent provoquer la cataracte. «Un danger ne pourra pas nous protéger d'un autre. Les yeux, qui sont un bien très précieux, ont affaire à deux ennemis : le danger des UV et celui des verres non filtrants et qui favorisent dangereusement la pénétration des UV dans l'œil. Ces ennemis ont plusieurs conséquences fâcheuses comme celui du vieillissement en favorisant l'apparition des rides». A propos des lunettes de vue du marché informel, l'opticien Kamel A., confirme que les verres de ces lunettes ne sont aucunement un traitement pour les patients car faits à partir de tessons de verre de bouteilles. Le port des lunettes de vue contrefaites provoque, en outre, des migraines avec le temps. Les montures du marché informel provoquent aussi des allergies et des maladies de la peau. Il conseille de ne pas confondre entre l'esthétisme et le confort de la vision, les conséquences seront dramatiques en termes de bien-être visuel. «Il vaut mieux ne rien porter que de mettre des lunettes contrefaites. Les yeux sont fragiles et ne se comparent jamais avec les prix bas d'une dangereuse marchandise. Ceux qui font les économies en achetant des lunettes bon marché, le payeront très cher en détériorant leur vision. La fonction des lunettes est d'améliorer la vision et pas le contraire». Les lunettes de vue et de soleil se vendent anarchiquement à travers le territoire national. Bien que ce commerce soit dangereux pour la santé publique, il active librement en l'absence de contrôle des pouvoirs publics.

Y. A.

Béjaïa

Les ossements de cheikh Belhaddad ré-inhumés à Seddouk Oufella

Les ossements du chef spirituel de la Tarika Rahmania et de l'auteur de l'insurrection de 1871 avec El Mokrani, ont été, ainsi que ceux de son fils Aziz, ré-inhumés hier au mausolée construit à son effigie dans son village natal à Seddouk Oufella dans la wilaya de Béjaïa. Les ossements ont été transférés du cimetière de Koudiat, à Constantine, où il a été enterré il y a 136 ans. La cérémonie a débuté après la prière du vendredi. A noter que ce sanctuaire qui deviendra un musée est conçu pour accueillir trois tombes des Belhaddad. En effet, si les ossements de cheikh Mohand Améziane Belkacem Ahaddad et sont fils Aziz ont été retrouvés, ceux de son deuxième fils M'hand ne le sont pas encore. En fait, on ne connaît toujours pas le lieu de la sépulture de cheikh M'hand, mais une tombe symbolique lui est réservée aux côtés de son père et de son frère. Sa tombe restera vide jusqu'à ce que les restes de son corps soient retrouvés. Pour rappel, cheikh Ahaddad, est mort en 1873 à l'âge de 93 ans, au cours du procès des «grands chefs» qui s'est tenu à Constantine. C'est après son insurrection populaire qui avait ébranlé la puissance coloniale et embrasé une bonne partie de l'Algérie qu'il a été arrêté puis jeté dans les geôles. Il a été condamné par la justice coloniale à cinq ans de prison mais il est décédé quelques jours après son incarcération. Il a été le seul à avoir échappé à la déportation vu son âge avancé et la maladie. Il a été incarcéré à la prison «Kouidiat» et il avait prédit, disant à l'occupant au cours de son procès : «Vous m'avez condamné à cinq ans de prison, Dieu exaucera mon vœu de me soustraire à vos griffes au bout de cinq jours». Cheik Belhaddad faisait peur aux soldats français. Le soulèvement a commencé le 16 mars 1871 par Mohamed El Mokrani, lequel déclara la guerre à l'armée coloniale, ciblant comme première action une caserne militaire à Bordj Bou-Arréridj. Ce dernier fit appel à cheikh Mohand Améziane Belhadad de Seddouk qui était à la tête d'une confrérie «Tarika Rahmania» qui possédait des centaines de zaouias à travers le pays avec des centaines de milliers de fidèles. Une bataille avait fait rage une année presque avec pour bilan la mort de milliers de personnes, à leur tête Mohamed El Mokrani, tué à Bouira le 5 mai 1871. Un millier de personnes environ ont été capturées et jugées par la cour de Constantine qui avait prononcé la prison à vie pour l'ensemble des fidèles et la déportation d'une bonne partie d'entre eux.

Tarek B.S.

L'acheteur de la boulangerie «M^{me} Ferra» réagit

L'ACHETEUR de la boulangerie «M^{me} Ferra», à Belouizdad, s'est présenté à notre rédaction pour relater ses faits de cette «affaire», en réaction à la version donnée par Abdelkrim Kaoua, fils de Ahmed Kaoua, vendeur de la boulangerie. «En 2001, j'étais locataire de ce commerce et j'ai acheté cette boulangerie en obtenant un crédit auprès de la Cnep. Pour ce crédit, j'ai hypothéqué ce commerce, entre autres», déclare-t-il. «La transaction a été faite devant notaire et j'ai payé Monsieur Ahmed Kaoua, auprès duquel j'ai acheté cette boulangerie, avec un chèque Cnep et non avec des bons de caisse Khalifa Bank comme rapporté par son fils Abdelkrim», ajoute-t-il. «C'est vrai que Monsieur Ahmed Kaoua a perdu des milliards à Khalifa Bank mais je n'ai rien à voir dans cette affaire puisque je l'ai payé avec un chèque Cnep» lance-t-il, insistant sur «la légalité de cette transaction».

M. Abi

Ph. > E. Soraya/J.A.



L'énergie au centre de la coopération algéro-tunisienne

100% du gaz tunisien fourni par l'Algérie

■ La coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie en matière énergétique vient d'être renforcée, jeudi à Alger, au terme des travaux du comité mixte de l'énergie par la conclusion d'une série d'accords portant essentiellement sur l'accroissement des exportations de gaz algérien vers la Tunisie et l'augmentation de la capacité d'interconnexion électrique entre les deux pays.

Par Hafid Mesbah

Coprésidés par le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil et son homologue tunisien de l'Industrie, de l'Énergie et des Petites et Moyennes entreprises, Afif Chelbi, les travaux de la réunion du comité algéro-tunisien ont abouti à un accord entre les deux parties pour presque doubler les quantités de GPL livrées à la Tunisie. «Nous nous sommes mis d'accord

pour passer de 180 000 tonnes/an de quantité de gaz exporté vers la Tunisie à 300 000 t/an d'ici à la fin de l'année», a déclaré le ministre algérien avant d'être relayé par son homologue tunisien : «Je ne peux que me réjouir de l'état d'avancement de la coopération énergétique entre nos deux pays. Car nous sommes passés, en l'espace de deux ans, de 60% à 100% d'alimentation de la Tunisie par le GPL algérien.»

Pour ce qui est de l'électricité, les contractants ont égale-

ment paraphé un accord portant sur l'augmentation de la capacité d'interconnexion électrique à 400 KV à partir de 2010, contre 220 KV actuellement. En outre, Chakib Khelil a annoncé que la distribution du gaz naturel dans les villes et villages tunisiens frontaliers avec l'Algérie sera renforcée.

Les deux parties ont aussi évoqué la possibilité de développer à l'avenir un stockage, en Tunisie, de GPL qui servirait de base de stockage du produit, destiné à couvrir aussi bien les besoins de la Tunisie que ceux d'autres pays de la Méditerranée en la matière.

Pour sa part, le P-DG du groupe Sonelgaz, Nouredine Bouterfa, a indiqué en marge de la réunion du comité algéro-tunisien de l'énergie que «l'Algérie a exporté pour quelque 7 millions d'euros d'électricité au Maroc en 2007

et 2008 et a importé pour près de 2 millions d'euros. Ces échanges ont été effectués dans le cadre de contrats d'achat et de vente conclus entre les deux pays au cours des quatre dernières années». Le même responsable fait savoir également qu'il est prévu que l'Algérie fasse autant avec la Tunisie, en annonçant que les travaux d'essayage de la ligne électrique entre les deux pays touchent à leur fin du côté tunisien et que «l'Algérie sera prête d'ici à quelques mois», a-t-il ajouté. Pour conclure, Chakib Khelil, a annoncé que les travaux de prospection en off shore dans le bloc de «Kaboudia», en Tunisie et qui vont bientôt être entamés par la société mixte (Sonatrach et Etap Numhyd), sont une preuve de la dynamique en matière de coopération énergétique entre les deux pays. H. M.

Gazoduc transsaharien (TSGP)

L'Algérie signe un accord sur le projet

SELON un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines, repris par l'AFP, l'Algérie, le Niger et le Nigeria devaient signer, hier au Nigeria, un accord intergouvernemental sur le projet du gazoduc transsaharien (TSGP) de transport de gaz nigérien vers l'Europe. Ainsi, le ministre algérien de l'Énergie, Chakib Khelil, devait se rendre au Nigeria pour signer vendredi l'accord. Le gazoduc transsaharien (TSGP) est un ouvrage gigantesque de transport du gaz nigérien vers l'Europe à travers le Niger et l'Algérie. Un mémorandum d'entente portant sur sa réalisation a été signé en 2002 entre les compagnies pétrolières nationales nigérienne (NNPC) et la Sonatrach. Le gazoduc, d'une longueur de 4 200 km, dont la construction n'a pas encore démarré, devrait officiellement être opérationnel d'ici à 2015-2017. Son coût est estimé entre 10 et 12 milliards de dollars. D'un diamètre de 48 ou 56 pouces (122 ou 142 cm), sa capacité annuelle est estimée à 20 à 30 milliards de mètres cubes, ajoute le communiqué. Pour leur part, le groupe pétrolier français Total, le russe Gazprom et l'italien Eni ont déjà fait part de leur souhait de jouer un rôle dans ce gazoduc transsaharien.

L'eau dans le monde arabe

Les précipitations vont diminuer de 30% d'ici à 2050

LA BANQUE mondiale vient de publier un rapport «L'eau dans le monde arabe» pour traiter de questions relatives à la gestion des ressources hydriques dans l'une des régions les plus arides du monde : le monde arabe.

Le rapport aborde entre autres l'impact du changement climatique, l'irrigation, les technologies de dessalement et l'art de la diplomatie dans le domaine de l'eau.

Le but de ce rapport est, selon le site de la BM, de «regrouper les connaissances existantes qui ont été acquises dans le cadre des projets financés par la Banque mondiale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour aider à gérer une ressource rare et essentielle pour la région», dit Vijay Jagannathan, responsable de l'équipe du secteur de l'eau, région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), à la Banque mondiale.

«Nous tenons pour acquis que lorsque nous ouvrons le robinet, nous obtiendrons de l'eau», dit-il. «De même, les agriculteurs de la région prévoient leur système de culture en fonction de l'eau disponible pour l'irrigation et lorsqu'il n'y a pas d'eau, cela peut avoir des répercussions sur leurs récoltes», déclare-t-il.

Ces dernières années, ajoute le site, les décideurs politiques de la région ont de plus en plus adopté l'idée d'une approche globale de la gestion de l'eau, tant au niveau des ressources que des services. Le rapport présente les expériences des pays dans cinq domaines de la gestion de l'eau : l'approvisionnement, la distribution, la gouvernance, les responsabilités et l'ingénierie.

Le rapport traite également du réchauffement climatique mondial en tant que «principal moteur de l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'innovation», note M. Jagannathan.

«Le changement climatique entraîne déjà de nouveaux défis en matière de gestion de l'eau et altère complètement ce que tenaient pour acquis bon nombre des pays depuis plusieurs siècles», ajoute-t-il.

Les modèles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient que la température et la variabilité de l'eau augmenteront dans plusieurs pays de la région et que les précipitations vont également diminuer de 30 % d'ici à 2050.

De récentes conclusions du GIEC confirment les tendances observées au cours de la dernière décennie en Algérie, au Maroc et en Tunisie : les données historiques sur la configuration des pluies ne permettent plus de faire des projections exactes pour les précipitations futures.

Une partie de la solution pour la région consiste à mettre au point un ensemble de réformes qui s'attaquent tant aux problèmes de demande en eau (mesures incitatives pour encourager les agriculteurs à passer à des récoltes avec une meilleure productivité de l'eau) qu'aux problèmes d'approvisionnement (conservation de l'eau par la modernisation de l'irrigation et un meilleur suivi du cycle eau/évapotranspiration), soutient le rapport.

Marché maghrébin de l'électricité

Les ministres de l'Énergie en réunion

CHAKIB KHELIL, ministre algérien de l'Énergie et des Mines, a annoncé jeudi, en marge de la réunion du comité algéro-tunisien de l'énergie qu'une réunion sera tenue, décembre prochain au Maroc, entre les ministres des trois pays (Tunisie, Algérie et Maroc). La réunion aura pour objet de discuter autour de «la création du marché maghrébin de l'électricité qui s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, lancé en 2003 entre les deux parties». H. M.



**Menacée d'expulsion
Une femme de plus
de 78 ans risque de
se retrouver à la rue**

UNE FEMME de plus de 78 ans risque de se retrouver à la rue, à la suite d'une décision de justice ordonnant son expulsion d'une maison qu'elle occupe avec son fils dans l'arrondissement urbain de Kouba, Alger. M^{me} veuve Amine Fatma née Abdoun, sœur de chahid, et son fils, ne contestent nullement la décision de justice ni le droit au propriétaire de cette maison qu'ils occupent, selon eux, depuis 1962, de récupérer son bien, mais demandent une intervention rapide des autorités concernées pour éviter à cette personne âgée les affres de la rue. «*Nous sommes Algériens et avons droit à un logement dans notre pays*», lance son fils, inquiet du fait que sa mère âgée puisse se retrouver à la rue. «*Nous avons écrit à plusieurs institutions pour attirer leur attention sur notre cas mais sans avoir de réponse qui pourrait redonner espoir à ma mère*», ajoute le fils de M^{me} veuve Amine Fatma née Abdoun. Ce dernier évoque, par ailleurs, l'article 507 bis de la loi parue au *Journal officiel* n° 31, signée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, qui stipule : «*Toutefois, les personnes physiques âgées de soixante (60) ans révolus à la date de la publication de la présente loi et qui peuvent prétendre au droit au maintien dans les lieux à usage d'habitation au titre de la législation antérieure, continueront d'en bénéficier jusqu'à leur décès*». Le tribunal de Hussein Dey a signé l'exécution de cette décision d'expulsion qui pourrait avoir lieu à n'importe quel moment à compter du 24 juin dernier. Il n'est pas question ici de contester une décision de justice ou de priver les propriétaires de cette maison du droit de récupérer leur bien, mais il s'agit d'attirer l'attention sur le fait qu'une femme âgée de plus de 78 ans risque de se retrouver à la rue. Une mère et son fils qui ont surtout besoin de bénéficier du droit d'être logés, surtout dans une situation pareille. Un appel est lancé dans ce sens par cette femme et son fils en direction du président de la République pour une éventuelle intervention et éviter le drame à cette femme âgée.

M. Abi

**Festivités du 5 juillet à Bordj El Bahri
Inauguration
d'une salle omnisports**

LA COMMUNE de Bordj El Bahri a été choisie, cette année, pour abriter les festivités officielles commémorant le 47^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse. La wilaya d'Alger, en collaboration avec l'exécutif communal de Bordj El Bahri, a tracé à cet effet un programme riche en activités historiques, culturelles, sportives et artistiques. Le coup d'envoi sera lancé demain à 8h30 avec au menu des conférences, des visites de sites historiques au profit des associations de jeunes. Des expositions de documents et de photos ainsi que des projections de films documentaires seront organisées dans les différentes maisons de jeunes de la commune. Des spectacles populaires et folkloriques sont prévus au niveau des places publiques de cette localité. Au programme de cette manifestation, plusieurs infrastructures seront baptisées au nom de chouchada. Les jeunes profiteront également de cette occasion avec l'inauguration d'une salle omnisports.

H.L.

Ph. > E. Soraya/J.A.



L'affichage public, une aubaine pour 37 communes

**100 milliards de bénéfice
chaque année**

Par Sofiane Abi

Installés par centaines depuis l'année 2007 à travers 37 communes de la capitale, les panneaux publicitaires rapportent aujourd'hui un bénéfice de plus de 100 milliards de centimes à la wilaya d'Alger. Ces dizaines de milliards de centimes seront par la suite réparties entre les 37 communes et couvriront beaucoup d'activités. Selon une source proche de la wilaya d'Alger, ces panneaux d'affichage à caractère publicitaire seront présents à travers les 57 communes de la ville d'Alger, soit la totalité des APC de la capitale. Ce projet très ambitieux entrera en vigueur dès l'année prochaine. Une action qui permettra aux APC de booster davantage leur rentabilité, passant de 100 à 200 milliards de centimes. Pour la wilaya d'Alger, la présence des affichages publicitaires à travers l'ensemble du territoire

■ Ces dizaines de milliards de centimes seront réparties entre les 37 communes et couvriront beaucoup d'activités.

d'Alger est une aubaine d'autant qu'elle permet le renflouage de ses caisses. En effet, selon cette même source, les affichages publicitaires rapporteront à la wilaya d'Alger plus de 200 milliards de centimes à l'horizon 2010, soit une moyenne de 7% par rapport à ses revenus qui sont de l'ordre de 3 200 milliards de centimes chaque année. Cette importante somme rapportée par l'installation des affichages publicitaires est une véritable opportunité pour la wilaya et les APC déficitaires. Ce nouveau créneau de rentabilité qui a fait défaut durant plusieurs années, faute de volonté des responsables concernés, a été un salut pour beaucoup de municipalités. Aujourd'hui, la volonté des responsables de la wilaya d'Alger est affichée grâce aux

actions prises par ces derniers. En janvier 2007, une convention a été signée entre la wilaya d'Alger et la société Avenir Décoration pour l'installation à Alger, à travers 37 communes, de panneaux publicitaires modernes. Depuis la signature de ce contrat, la société algérienne Avenir Décoration spécialisée dans l'installation, la gestion et la promotion des panneaux publicitaires, a pu relever le défi pour un coût d'investissement de près de 33 millions d'euros. Ainsi, près de 300 abribus et plus de 200 panneaux d'affichage publicitaire sur une surface de près de 10 000 m², ont été implantés dans ces communes. Cette présence augmentera en 2010 avec l'entrée sur le marché du reste des communes de la capitale. Ces dernières seront équi-

pées de nouveaux panneaux publicitaires modernes, ce qui occasionnera aux APC des rentabilités nouvelles. Par ailleurs, les responsables de la wilaya d'Alger ont affiché leur volonté de lutter et de mettre un terme aux «*dépassements*» et à l'anarchie qui caractérisaient le secteur du mobilier urbain. Il est important de souligner d'autre part, que c'est la première fois qu'une telle action est menée dans le monde arabe. Les responsables de la société Avenir Décoration, seul instrument important de cette action, sont aujourd'hui fiers de leur projet à Alger. Un chantier qui permet aux responsables de la wilaya d'Alger de mieux structurer et d'organiser le secteur de l'affichage public. Ces nouvelles structures publiques de qualité supérieure, d'un style urbanistique européen, d'une esthétique haut de gamme permettront à Alger d'avoir l'image d'une capitale digne de ce nom. En effet, plusieurs places publiques sont décorées aujourd'hui par ces mobiliers urbains modernes. Enfin, il est intéressant de rappeler que 60% des produits de la société Avenir Décoration sont montés en Algérie, le reste est pris en charge par la société espagnole Primur.

S. A.

Sur le vif

Ph. > Le Jour



Météo



21°C / 34°C
dans la journée :
Ensoleillé
Vent à 19 km/h
orientation ESE
Probabilité de précipitations : 0 %
Humidité : 46 %
dans la nuit :
Très clair
Vent à 16 km/h orientation SE
Probabilité de précipitations : 0 %
Humidité : 60 %



Tigzirt

Les «petits débrouillards» en démonstration

■ Au programme de ce carrefour, des jeunes doués dans le domaine des sciences des expositions feront des démonstrations en matière d'astronomie, chimie et physique, en plus de la projection de films inhérents à l'activité.

Par Hamid M.

L'auberge de jeunes de la ville côtière de Tigzirt abritera durant trois jours, et ce, à partir d'aujourd'hui, une activité dédiée aux «petits débrouillards» initiée par l'association scientifique qui porte le même nom en collaboration avec les services de l'Office des établissements de jeunes (ex-CIAJ).

Au programme de ce carrefour, des jeunes doués dans le domaine des sciences des

expositions feront des démonstrations en matière d'astronomie, chimie et physique, en plus de la projection de films inhérents à l'activité.

Au niveau des ruines romaines de l'antique Imonium, des observations astronomiques seront proposées aux visiteurs parmi les nombreux estivants qui se trouvent déjà depuis plusieurs jours sur place et ceux qui arriveront dans cette cité balnéaire qui s'est faite belle pour la circonstance. Notons

que lors de cette nouvelle édition de la rencontre des petits débrouillards, de nombreux participants venus des quatre coins du pays sont attendus dans «leur village national» placé sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Selon les organisateurs de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la fête de l'Indépendance, le but est la vulgarisation des activités scientifiques parmi les milieux

TIZI OUZOU

Libération du commerçant enlevé à Boghni

Le commerçant kidnappé la nuit du 23 juin dernier à Beni Kouffi près de Boghni a été libéré hier au petit matin au lieu-dit Aït Hagoune dans la commune de Assi Youssef, avons-nous appris de sources sûres. Ses ravisseurs l'ont remis en liberté après le paiement d'une rançon d'un million de dinars, selon nos sources, après plus d'une dizaine de jours de captivité. Pour rappel, la victime âgée de 34 ans, était tombée dans un faux barrage dressé par des individus armés sur la route menant à son domicile. Sous la menace de leurs armes, les ravisseurs l'ont conduite vers une direction inconnue à bord de son véhicule même qui a été retrouvé non loin du lieu du rapt quelques heures après.

H. M.

Draâ Ben Khedda

Délocalisation du marché informel

En prévision de la remise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Tizi Ouzou sur son ancien tracé, en attendant la fin des travaux de sa modernisation lancés depuis plusieurs semaines, les autorités ont décidé de délocaliser le marché informel de la ville de Draâ Ben Khedda implanté sur les rails depuis plus d'une dizaine d'années à la suite de la suspension de cette liaison ferro-

viaire. Ainsi, les 180 commerçants exerçant au niveau de ce marché informel seront délocalisés vers un site plus adéquat aménagé pour la circonstance au niveau du siège de l'ex-DNC.

En plus du déménagement de ces petits commerçants, l'administration a même promis de les régulariser dans le circuit formel.

H. M.



Zemmouri (Boumerdès)

Un important groupe de terroristes encerclé

Le terroriste abattu par les forces de l'Armée nationale populaire dans la soirée de lundi aux environs de 22 h30 à Chouicha (Zemmouri) a été identifié. Il s'agit de Tarzout Ahmed, âgé de 23 ans, qui a pris le maquis en 2006 en compagnie de son cousin qui a été abattu en 2007 à Ain Benamane.

Il figure parmi les membres influents de la formation sanguinaire de la séria-

te de Zemmouri. Outre les opérations criminelles, il était également chargé de la collecte des fonds auprès des pêcheurs et des investisseurs de la région. Plusieurs condamnations par contumace, des peines allant de 20 ans de réclusion criminelle à la peine capitale ont été prononcées à l'encontre de ce dernier pour adhésion à groupe terroriste armé, racket, vol à

main armée, menaces, tentative d'homicide volontaire et pose d'engins explosifs en des lieux publics. Par ailleurs, notre source indique qu'un important groupe de terroristes serait encerclé par les forces de sécurité combinées à Chouicha, théâtre des derniers événements survenus en cette localité située à quelques kilomètres du chef-lieu communal Zemmouri, a-t-on

appris de sources fiables. Un important dispositif militaire serait mis en évidence pour capturer le groupe de terroristes qui serait retranché dans le bois de la forêt de Chouicha. Une autre source indique que le chemin menant vers le lieu de retrait des terroristes serait miné. Pour l'heure, aucune information complémentaire n'a filtré.

A. Ammar

Soudan

Des rebelles du Darfour signent un accord avec un parti d'opposition

■ Le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM), le plus actif militairement des groupes rebelles du Darfour, a signé un accord politique avec une importante formation d'opposition au Soudan, ont indiqué hier des responsables.

Le JEM et l'Umma de l'ex-Premier ministre Sadek al-Mahdi affirment «leur engagement à travailler en faveur d'un Soudan uni, démocratique et fédéral fondé sur les droits des citoyens, le respect des libertés publiques...», selon une copie de l'accord transmise à l'AFP. Tous deux prônent la formation rapide d'un gouvernement de transition afin de diriger le Soudan jusqu'aux élections présidentielles et législatives prévues en avril 2010. En vertu de l'accord de paix Nord-Sud conclu en 2005, le mandat du gouvernement d'unité nationale dirigé par le président Omar el-Béchir se termine en théorie la semaine prochaine. Différents partis d'opposition ont exigé la formation d'un gouvernement de transition pour la période allant de juillet

aux élections, une initiative rejetée par M. Béchir. Le JEM et l'Umma estiment aussi que la paix doit être instaurée avant les élections «dans toutes les régions du Soudan», incluant le Darfour (Ouest), théâtre depuis 2003 d'une guerre civile complexe à l'origine de 300 000 morts, selon l'ONU-10 000 selon Khartoum. L'insécurité pourrait y compliquer la tenue d'un scrutin, selon des observateurs internationaux. Le but de l'accord est «de rejoindre l'ensemble des partis politiques sur une base commune», a déclaré Ahmed Hussein Adam, porte-parole du JEM. «Nous ne sommes pas d'accord sur tout (avec l'Umma), mais nous soulignons ici des points communs». Le JEM et l'Umma de M. Mahdi, renversé en 1989 par un coup d'Etat mené par



le général Béchir, soutiennent la mission de la Cour pénale internationale (CPI) sur le Darfour. M. Béchir, le chef tribal Ali Kushayb et l'homme politique Ahmed Haroun sont sous le coup d'un mandat d'arrêt de la CPI pour leur rôle présumé dans les violences au Darfour. «Les gens inculpés devraient comparaître... sauf le président Béchir. Cela affecterait la stabilité du pays», a toutefois nuan-

cé Fadlallah Burma Nassir, vice-président de l'Umma, marquant un différend avec le JEM. L'Umma demeure relativement proche du Parti du congrès national de M. Béchir, selon des analystes. Les deux formations ont signé en 2008 un accord de «réconciliation». «Nous sommes toujours engagés par cet accord. Mais nous souhaitons que le PCN le mette en œuvre», a dit M. Nassir.

SÉISME

Tremblements de terre au Mexique et en Italie

UN SÉISME de magnitude 6 a été enregistré près des côtes du nord-ouest du Mexique, dans le golfe de Californie. Il n'y a pour l'heure pas de victimes ni de dégâts. La terre a également tremblé en Italie. En Italie, une forte secousse a été ressentie à L'Aquila, épicentre d'un tremblement de terre qui a fait près de 300 morts en avril. Elle s'est produite à quelques jours du Sommet du G8 qui se réunit dans cette ville du centre de l'Italie. La secousse était d'une magnitude de 4,1 sur l'échelle de Richter. Son épicentre a été localisé à quelques kilomètres du centre de L'Aquila, à une profondeur de 8 km, a précisé à l'AFP la Protection civile. Le Sommet du G8 se réunit symboliquement du 8 au 10 juillet à L'Aquila, dans une caserne militaire située à quelques kilomètres du centre ville et qui a été épargnée par le séisme. Au Mexique, l'épicentre était situé à une profondeur de 10 km, entre la péninsule mexicaine de Basse-Californie et les côtes de l'Etat mexicain de Sinaloa, à 68 km au sud-ouest de la ville d'Ahome dans l'Etat de Sinaloa, selon la même source.

GRECE

Attentat contre un bureau des services fiscaux à Athènes

UNE BOMBE a explosé ce matin à l'aube devant un bureau des services fiscaux à Athènes, a-t-on appris de source policière. Une demi-heure avant la déflagration, deux journaux grecs ont été prévenus par des inconnus. L'explosion, survenue à environ 04h37 dans le quartier d'Ambélokipi, proche du centre, a provoqué d'importants dégâts. Les services antiterroristes de la police ont été chargés de l'enquête. Des attentats à l'engin explosif ou incendiaire sont fréquents à Athènes et à Salonique et sont souvent imputés à des groupes d'extrême gauche ou à la mouvance anarchiste. Ils visent souvent des cibles diplomatiques, des bâtiments d'intérêt public, des banques ou des succursales automobiles.

Iran

Les pays de l'UE convoquent tous les ambassadeurs iraniens

Les pays de l'Union européenne ont décidé hier de convoquer tous les ambassadeurs ou chargés d'affaires iraniens pour protester contre la détention d'employés locaux de l'ambassade britannique à Téhéran, a indiqué un diplomate européen. La décision a été arrêtée lors d'une réunion d'ambassadeurs des 27 pays de l'UE à Bruxelles et va être mise en œuvre «dans le courant de la journée», a précisé cette source. «Ils ont convoqué les diplomates iraniens» représentant leur pays dans l'Union européenne, ambassadeurs ou chargés d'affaires, a-t-elle ajouté. Une nouvelle réunion est prévue la semaine prochaine pour étudier d'autres mesures le cas échéant, selon le diplomate. Le gouvernement britannique s'est dit «préoccupé» hier par l'annonce de poursuites judiciaires contre des employés locaux de son ambassade à Téhéran. «Notre priorité absolue est

d'obtenir la libération de tous les employés (locaux) de l'ambassade», a dit une porte-parole du Foreign Office. «Les allégations selon lesquelles notre personnel fomentait des troubles sont absolument sans fondement», a-t-elle ajouté. «Nous allons chercher de manière urgente une explication de la part des Iraniens». Ahmad Jannati, le chef de la plus haute instance électorale d'Iran, a annoncé hier que des employés locaux de l'ambassade britannique à Téhéran seraient traduits en justice, à la suite des manifestations ayant suivi la réélection contestée du président Mahmoud Ahmadinejad. Neuf employés locaux de l'ambassade britannique avaient été arrêtés le 28 juin après les manifestations contre la réélection de l'ultraconservateur Ahmadinejad à la présidentielle du 12 juin. Selon le gouvernement britannique, deux restent détenus à ce jour.

Honduras

Vers une élection présidentielle anticipée

L'armée a tiré sur des manifestants qui réclamaient le retour du président du Honduras destitué, Manuel Zelaya, faisant au moins deux blessés, selon une députée pro-Zelaya. Par ailleurs, le gouvernement provisoire a indiqué qu'il était ouvert à l'idée d'avancer la prochaine élection présidentielle, prévue pour novembre. Alors que des manifestations distinctes des partisans et des adversaires du président déchu se poursuivaient jeudi, des heurts se sont produits à San Pedro Sula, la capitale économique, dans le nord du pays. «Un jeune garçon a été blessé par balle et un photographe a des blessures à la tête», a affirmé l'élue, Silvia Ayala. Par ailleurs, Roberto Micheletti, désigné à la tête de l'Etat après la destitu-

tion et l'expulsion du président Zelaya, a déclaré n'avoir «aucune objection» à une présidentielle anticipée. La prochaine présidentielle au Honduras était prévue pour le 29 novembre. M. Micheletti a en revanche écarté l'idée d'accepter un retour au pouvoir de M. Zelaya, comme l'ont exigé les Nations unies et l'Organisation des Etats américains (OEA). Les pressions diplomatiques sont devenues plus fortes sur le nouveau pouvoir soutenu par l'armée. L'assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution condamnant ce qu'elle a qualifié de coup d'Etat. Les ambassadeurs des Etats membres de l'Union européenne ont tous quitté le Honduras. Les Etats-Unis ont également condamné l'éviction de Zelaya.



Points chauds

Dérapage

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations diplomatiques entre la France et Israël, du temps de la présidence de Jacques Chirac n'ont pas toujours été faciles, le président français étant accusé par les Israéliens d'être parti pris avec les dirigeants arabes. Grand ami de Yasser Arafat, Jacques Chirac n'avait pas les faveurs de l'Etat hébreu et leurs relations pouvaient donc être tendues. Avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy à la tête de l'Elysée, les choses ont radicalement changé et la France est entrée dans l'arène des nations amies de l'Etat d'Israël avec les Etats-Unis. Nicolas Sarkozy n'a jamais caché son atlantisme, ni l'admiration qu'il portait pour les Etats-Unis, pourquoi être surpris qu'il se soit alors dressé à leurs côtés pour soutenir corps et âme leurs alliés de toujours, les Israéliens. Mais aujourd'hui, il semblerait que le temps de la lune de miel soit passé et les premières tensions apparaissent. Et comme Sarkozy ne fait jamais dans la demi-mesure c'est avec un incident diplomatique qu'il inaugure sa zone de turbulences avec l'Etat d'Israël. Durant la dernière visite de Benjamin Netanyahu à Paris, le président français aurait conseillé amicalement au Premier ministre israélien de se «débarrasser» de Lieberman, l'actuel ministre des Affaires étrangères, le comparant par ailleurs au détourné d'une phrase au président FN Jean-Marie Le Pen. Lieberman, fondateur du parti d'extrême droite israélien, est certes ni plus ni moins que l'incarnation israélienne de Jean-Marie Le Pen, avec toutefois plus de pouvoir et plus d'influence que ce dernier, ce qui ne le rend que plus dangereux. Néanmoins, cette remarque du président français n'est pas passée inaperçue en Israël où elle a soulevé un véritable tollé d'indignations tous horizons convaincus. Même la presse israélienne de gauche s'est lancée dans la chasse aux sorcières et a crié à l'ingérence. Le Premier ministre israélien, qui d'après les témoins présents lors de sa rencontre avec Sarkozy, n'a défendu que très mollement son ministre des Affaires étrangères et n'a, lui aussi pas, échappé à la curée. L'Elysée pour sa part préfère pour le moment faire le dos rond et éviter tout commentaire. Mais le moins que l'on puisse dire est qu'une seule remarque de Nicolas Sarkozy aura réussi à ruiner deux ans d'amitié et d'efforts, reste à savoir maintenant comment la France compte rattraper le coup et surtout quand elle arrivera à se faire pardonner ce dérapage. F. M.

Ph. > D. R



Le Panaf en bref

L'Egypte participera avec la quasi-totalité de ses institutions culturelles au Panaf, a déclaré Nader Ahmed Hafez, directeur de l'administration centrale des organisations internationales et des médias étrangers au ministère égyptien de la Culture. La délégation égyptienne est composée de 130 artistes, conférenciers et hommes de lettres.

Les Etats-Unis et le Brésil sont les deux pays invités d'honneur du Panaf, compte tenu des relations historiques et l'héritage culturel qui lient ces deux pays au continent africain.

Les organisateurs ont affirmé que l'Algérie a renforcé les mesures préventives contre la grippe A/H1N1 pour accueillir les participants au Panaf.

En prévision de cet événement, le dispositif de sécurité a été renforcé à Alger. Selon les organisateurs, 22 000 policiers sont déployés dans la capitale pour assurer la sécurité lors des manifestations culturelles.

Les festivités sont prévues dans des salles et en plein air à Alger, Boumerdès, Blida, Tipasa et d'autres villes de l'est et de l'ouest du pays, où tous les spectacles seront gratuits et accessibles.

Près de 250 journalistes, africains et européens, sont attendus pour assurer la couverture médiatique de cet événement.

Festival culturel panafricain

Alger s'ouvre à l'Afrique

■ 40 ans après. Voilà la seconde édition du Festival culturel panafricain d'Alger qui se tient du 4 au 20 juillet. Alger invite l'Afrique ou l'Afrique s'invite à Alger. Plus de 28 000 artistes et intellectuels algériens et étrangers se réuniront à l'occasion.

Par Irane Belkhedim

C'est aujourd'hui, à 16h30, que s'ouvre cette seconde édition. Une parade populaire, organisée par une soixantaine d'artistes algériens, sillonnera les rues d'Alger. 53 chars rehaussés de maquettes symbolisant les 51 pays participants (en plus du Brésil et des Etats-Unis), représentant l'héritage culturel africain et exhibant ses spécificités défilent à partir du Jardin Sofia (Tafourah) et jusqu'à Bab El Oued (Stade Ferhani). C'est le même itinéraire que les organisateurs avaient tracé, en 2007, lors de la parade inaugurale de la manifestation Alger, capitale de la culture arabe. Bouteflika aux côtés de Vergès et Adjani. L'ouverture officielle en présence du président de la République est prévue dimanche, 5 juillet, à 17h, à la Coupole Mohamed-Boudiaf. Intellectuels, personnalités politiques, culturelles, artistiques africaines prendront part à cette cérémonie, l'on citera Habib Benyahia, secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, Cateline Clever, M^{me} Samia N'Krouma, fille du défunt Kwamé N'Krouma, M^{me} Jaqueline Kezerbo, veuve Joseph Kezerbo, la directrice de la

revue «Renaissance africaine», l'Américain Quincy Troupe, le réalisateur américain Dany Glover, Mireille et Olivier Fanon, enfants du défunt Frantz Fanon, Aminata Dramane Traoré, écrivaine et personnalité politique malienne, la poétesse américaine Jane Cortez, la chanteuse sud-africaine Dorothy Mazokz, et sa compatriote Sonty Mondial, considérée comme la nouvelle Meriam Makeba, ainsi que l'ami de la Révolution algérienne, Jacques Vergès. Ce spectacle inaugural signé Kamel Ouali, verra l'apparition d'Isabelle Adjani aux côtés de stars africaines comme Warda El Djazaïria, Cheb Khaled, Youssou N'dour, Césaria Evora et Amazigh Kateb. Selon les organisateurs, ce méga-concert réunirait 350 artistes. Au total, ils seront 28 000 participants nationaux et étrangers, entre artistes, intellectuels et spécialistes africains, américains et brésiliens à se retrouver à Alger autour du Festival. «L'Afrique, renouveau et renaissance» est le slogan de cette seconde édition. Le premier Festival panafricain organisé en 1969 avait été placé sous le signe de la décolonisation. A l'époque, de nombreux pays africains (Namibie, Angola, Guinée Bissau), étaient encore

colonisés et l'Afrique du Sud était dominée par le régime de l'Apartheid.

Un programme spécial

Le comité d'organisation a élaboré un programme spécial. Théâtre, musique, littérature, cinéma, danse, arts et expositions seront à l'honneur jusqu'au 20 juillet. Des Journées internationales de la chorégraphie africaine, un Festival arabo-africain des

danses folkloriques, de Tizi-Ouzou, le Festival international de la danse populaire de Sidi Bel-Abbès ainsi que des tournées de spectacles de danse à travers le territoire national. Plus de 104 troupes de danses folkloriques ont été sélectionnées. Des conférences, notamment sur la colonisation et le combat pour l'indépendance, des colloques sur la littérature africaine font également partie du programme.

I. B.

Panaf en revue

DES ÉCRIVAINS et de belles plumes de la presse écrite, comme le togolais Sami Tchak, le burkinabé Aristide Tarnagda, Rachid Boudjedra ou Djilali Khellas, ont contribué aux deux premiers numéros de la revue «Panaf, Alger 2009». Le deuxième est encore plus volumineux que le premier. Il s'ouvre par «Vivons la fête», un avant-propos signé par Zouaoui Benhamadi. Plus loin, Alain Sembène nous parle de son père, le cinéaste Ousmane Sembène. La journaliste Saliha Aoues, elle, a écrit sur «Mohamed Lamari, tempo d'un Africain». A la clôture du premier Festival Panafricain d'Alger en 1969, Lamari avait chanté en duo avec Myriam Makeba. L'article de Aoues est suivi par un papier intitulé «Myriam Makeba... fille d'Afrique, éternelle passionaria de la liberté», écrit par Abdelmadjid Benhadid. «La chanson kabyle : notes en exil» est le titre de l'article de Abdelkrim Tazaroute. Dans ce deuxième numéro de la revue, nous avons d'autres articles sur différents sujets, notamment le cinéma, l'art contemporain ou «les arts corporels». La revue «Panaf, Alger 2009», riche et abondamment illustrée, est éditée par le Département Communication du Panaf, dans les trois langues : l'arabe, le français et l'anglais.

I. B.



Le bill'Art du jour

Entre africains, on peut parler franchement. Que pourrait signifier, aujourd'hui, le Festival panafricain pour une jeunesse algérienne qui a les yeux et l'esprit tournés vers le Nord ? (ce n'est pas sa faute). Une bonne partie de la jeunesse africaine, d'ailleurs, regarde elle aussi vers le continent européen et le phénomène de l'immigration clandestine n'est que la partie immergée de l'iceberg. Si une bonne partie de la jeunesse algérienne regarde vers l'Occident, c'est qu'elle n'a pas le choix. En effet, si les chaînes de télévision occidentales sont à portée de nos antennes, ce n'est pas le cas de celles de la plupart des pays africains. Même chose pour les radios, les publications et la presse écrite.

«I have a dream», disait le pasteur noir-américain Martin Luther King. Le Panaf pourrait être le déclic pour une Afrique, par les Africains et pour les Africains. Nous aimons, certes, les palabres, mais les actes, c'est mieux. Pourquoi ne pas penser à créer une radio et une chaîne TV africaine, l'équivalent, en mieux, d'Arabsat ?

Les télécommunications, c'est bien, mais les voies de communication tout court, c'est beaucoup mieux. Qu'en est-il du vieux projet de la Route de l'Unité africain-

«African dream»

Par Kader B.

ne qui devait relier Alger à Lagos au Nigeria? Imaginons aussi une ligne maritime de transport des voyageurs, Alger-Le Cap, avec aller par le cap de Bonne Espérance et retour par le canal de Suez. Un Trans-african Express (train) ne serait pas mal, non plus.

Entre Africains, on connaît aussi nos défauts «politiques». Ainsi et à défaut d'une réelle union africaine politique, (du moins à brève échéance), on pourrait penser à une union culturelle dont la forme reste à défi-

nir et à étudier. La culture, d'ailleurs, est notre force. C'est un des rares domaines où notre «balance commerciale», n'est pas déficitaire car nous exportons plus d'art et de culture que ce que nous importons.

Personne ne pourrait nier que l'Afrique est la source des musiques modernes universelles en vogue aujourd'hui en Occident. Dans le domaine des arts plastiques, on dit que les masques africains ont beaucoup influencé Picasso et que le cubisme est né de cette influence africaine.

Remontons encore dans le temps. Les peintures de l'antique Egypte ainsi que les gravures et les peintures rupestres du Tassili et d'autres régions du Sahara prouvent que nos ancêtres étaient de grands artistes. En outre, ils ont peut-être inventé les premières galeries d'art de l'histoire de l'humanité.

«J'ai fait un rêve», les pays africains ont décidé de réaliser le vieux rêve de l'«African Unity», chantée par Bob Marley...

K. B.

Alors que la FAF a été sanctionnée par 20 000 dollars **L'EN rencontrera l'Uruguay** **en amical le 12 août**

■ La FAF qui croyait pouvoir empêcher une quelconque sanction sur l'Algérie après l'utilisation de fumigènes et autres pétards lors du match face à l'Egypte, a déchanté le week-end dernier avec la décision de la Fifa d'infliger une sanction de 20 000 dollars à la Fédération algérienne.

Par Anouar M.



Confirmer encore contre l'Uruguay

La FAF a été en outre mise en garde par l'instance internationale pour les prochaines rencontres, sachant que cela est une récidive.

Cet état de fait a contraint la FAF à lancer un appel aux supporters pour ne plus utiliser ces fumigènes dans l'enceinte du stade, car l'équipe nationale encourt maintenant des sanctions plus graves, qui pourraient aller jusqu'à la défalcation de points pour les Verts, qui a besoin d'un plus grand nombre de points, si elle désire passer au prochain tour. Elle compte sur le bon sens et le civisme

de tous les supporters lors des prochaines sorties de la sélection nationale. Par ailleurs, l'équipe nationale devrait affronter la sélection de l'Uruguay le 12 août prochain au stade du 5-Juillet à Alger. L'information a été confirmée par la Fédération uruguayenne et rapportée par le site algérien spécialisé en football, DZfoot.com.

L'Uruguay remplacera donc le Cap Vert qui n'avait pas confirmé sa venue à Alger pour croiser le fer avec les Verts, comme l'avait annoncé le sélectionneur national, Rabah Saâdane, dans une de ses déclarations à la Radio nationale. Les

joueurs évoluant en Uruguay rejoindront les autres joueurs jouant à l'étranger le 9 août à Paris où ils seront en stage. L'Uruguay prépare deux matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde face au Pérou et à la Colombie qui auront lieu au mois de septembre prochain.

Enfin, il est à noter que l'EN a fait une remontée extraordinaire dans le classement-Fifa, puisqu'elle est désormais à la 47^e place.

Cette remontée est due aux deux derniers succès aux éliminatoires combinées de la CAN et du Mondial face à l'Egypte et la Zambie. **A. M.**

Formation des entraîneurs

Début des stages pour la licence CAF «B»

Les stages pour l'obtention de la licence CAF «B» ont débuté ce jeudi au CREPSM de Ben Aknoun à Alger. La première formation qui concerne les entraîneurs de la région Centre a été marquée par la présence des 78 entraîneurs ayant participé au stage de la licence CAF «C» ainsi que le staff technique de l'EN «A». D'autres stages sont pro-

grammés pour les régions Est et Ouest. La Fédération algérienne de football informe les entraîneurs de la région Est ayant participé au stage de la licence CAF «C» qui a eu lieu au mois de juin que les cours pour la licence «B» CAF se dérouleront du 6 au 9 juillet à la Ligue régionale de Batna. Les entraîneurs concernés sont priés de se présenter à la LRFB

le 7 juillet à 8h00. Par ailleurs, le stage pour l'obtention de la licence CAF «B» dans la région Ouest aura lieu du 13 au 16 juillet à l'INFS/STS d'Aïn Turk à Oran.

Les entraîneurs ayant participé au cours pour la licence «C» dans la région sont priés de se présenter à l'INFS/STS d'Aïn Turk d'Oran le 14 juillet à 8h00.

ES Sétif

Stage d'avant-saison en France

L'ES Sétif décollera, ce jeudi, pour rejoindre la France, et plus particulièrement Lisses en région parisienne, afin d'effectuer son stage d'avant-saison, sur les mêmes installations qu'utilisera l'USM Alger, qui rejoindra les lieux dans une semaine. Les Sétifiens sont les premiers à quitter le territoire algérien, parmi les formations du championnat national, du fait qu'ils devront rejoindre le pays à la mi-juillet, afin de dis-

puter leur premier match continental comptant pour les poules de la Coupe des confédérations. L'ESS profitera de sa présence en France pour mettre à l'essai certains joueurs émigrés, qu'on appelle communément les bi-nationaux. Le jeune Samir Ziouziou, évoluant dans la formation de l'Amiens SC, sera testé ce vendredi et tentera de convaincre les dirigeants sétifiens de l'enrôler pour la saison prochaine. **DZfoot.com**

Allemagne

Wolfsburg ajoute 1M pour Ziani



Selon le quotidien *la Provence* et la Radio RMC, Wolfsburg aurait fait une autre proposition au milieu de l'EN. C'est 1 million de plus qui est mis sur la table, soit une offre de 6 M€, qui pourrait atteindre les 7M€ avec le jeu des bonus. La future destination de Karim Ziani est presque connue, il devrait, selon toute vraisemblance rejoindre trois autres coéquipiers de l'EN (Yahia, Matmour et Amri) dans le spectaculaire championnat allemand, et défendre le titre des loups de Wolfsburg.

Coup-franc direct



Le travail paye

Par Anouar M.

Algerie a réussi un bond exceptionnel au classement établi mensuellement par la Fifa. En effet, l'EN est maintenant à la 47^e place, qui n'est pas à la portée de n'importe quelle sélection. Ce résultat, les Verts le doivent au travail exceptionnel fait jusque-là et aux résultats acquis dans les éliminatoires combinées de la CAN et du Mondial 2010, et surtout aux deux dernières victoires, respectivement face à l'Egypte et à la Zambie et qui ont magnifiquement booster les Algériens, qui flirtent maintenant avec les meilleures places mondiales, surtout aussi qu'ils reprennent leur position en Afrique, où ils occupent la septième place, chose qui n'est pas donnée à n'importe quelle équipe. Il y a une année, l'Algérie se trouvait dans une position honteuse, à la 104^e place, avec de modestes équipes que sont le Lesotho, le Mozambique et autres sélections qui n'ont aucune tradition en football, contrairement aux Verts. Cette position est sans nul doute le résultat d'un travail de fond qui a été fait par la Fédération et le staff technique, même s'il faut avouer qu'un grand travail reste à faire pour relancer la balle ronde nationale, puisqu'il ne faut pas oublier que l'ossature de la sélection est constituée d'émigrés, ou de pros évoluant en Europe, ce qui fait qu'un travail de fond doit être fait pour améliorer la situation de notre football, en relançant la formation pour pouvoir former des joueurs qui seraient capables de figurer dans la sélection nationale. **A. M.**

JM2009

Le boxeur Hamani en or, Ouradi décroche l'argent

Le boxeur algérien Rachid Hamani a offert pour l'Algérie sa première médaille d'or à l'issue de sa victoire en finale de la catégorie de 75 kg, disputée jeudi, sur le Turc Adem Killici (7-5) lors de la dernière journée du tournoi de boxe des



a obtenu la médaille d'argent de la catégorie de 54 kg, après sa défaite jeudi en finale du tournoi de boxe des 16^{es} Jeux méditerranéens de Pescara (25 juin-5 juillet), face à l'Italien Vittorio Parrinello sur le score de 5-1 (1-0, 2-1, 2-0).

Lors de la cérémonie de remise des médailles, l'Algérien n'a pas caché sa déception, tout en étant content de cette consécration. «Je souhaitais offrir l'or à mon pays, mais je suis tombé dans le jeu de mon adversaire et les avertissements abusifs que l'arbitre m'a infligés m'ont complètement déstabilisé», a indiqué Ouradi à l'APS, très ému et tout en pleurs.

C'est la 3^e médaille dont deux en bronze obtenues par les boxeurs algériens à Pescara, en attendant le déroulement des deux finales auxquelles sont engagés Abdelhafid Benchebla (81 kg) et Rachid Hamani (75 kg), devant respectivement le Monténégrin Drasjkovic Bosko et le Turc Adem Killici.

Les médailles de bronze ont été obtenues par Mohamed Amine Ouadahi (catégorie 57 kg) et Samir Brahimi (51 kg).

Pour sa part, Abdelhalim Ouradi

Le 1^{er} round s'est terminé sur un score de parité (2-2). A l'issue de sa victoire, le médaillé d'or de 75 kg a déclaré à l'APS : «C'est un plaisir d'offrir une médaille d'or à l'Algérie. Cette médaille, je la voulais depuis longtemps. Elle a traîné, mais elle est arrivée. Je la dédie à tout le peuple algérien et à mon père Loucif qui a été médaillé d'or aux Jeux africains 1973 à Lagos (Nigeria)».

C'est la 4^e médaille obtenue par la boxe algérienne (1 or, 1 argent, 1 bronze), en attendant le combat du dernier Algérien encore en lice dans la catégorie des 81 kg, en l'occurrence, Abdelhafid Benchebla face à Drasjkovic Bosko du Monténégro.

Athlétisme/1500 m

Antar Zerguelaine s'adjuge la médaille d'or



L'ATHLETE Antar Zerguelaine a remporté jeudi la médaille d'or du 1500 m des 16^{es} Jeux méditerranéens de Pescara 2009 (26 juin-5 juillet). Zerguelaine qui a dominé ses adversaires a réalisé un chrono de 3:37.49, tandis que son compatriote Toufik Makhouloufi a terminé au pied du podium en 3:39.37. Les médailles d'argent et de bronze sont revenues aux Marocains Mohamed Moustououi (3:37.97) et Abdelaâti Igouider (3:38.66). Au 400 m plat dames, l'Algérienne Zahra Bouras s'est contentée de la 7^e place en 54.24 dans une finale dominée par les Italiennes qui ont décroché les deux premières places grâce à Grenot Libania (50.30) et Daniela Reina (52.34). La Française Aurelie Kamga complète le podium en 53.26.

Italie Djamel Mesbah à l'US Lecce

L'US LECCE (Serie B) a officialisé l'arrivée du milieu de terrain algérien, Djamel Mesbah, 24 ans. Djamel Mesbah évoluait la saison dernière à Avellino en Série B, il s'était mis en évidence avec le club de l'Irpinie malgré la médiocrité des résultats de son équipe. Il appartenait toujours au club suisse de Lucerne. Auteur de bonnes prestations (27 matches, 2 buts), le milieu de terrain algérien était convoité par une série de clubs italiens de l'élite et de son antichambre. Parmi les clubs qui lorgnaient sur l'ancien joueur du Servette FC, figuraient Bari, dont il semblait très proche dans un premier temps, la Reggina, Empoli, Livourne et donc Lecce qui a fini par s'adjuger ses services. L'Algérien s'est dit ravi d'avoir signé à Lecce. **DZfoot.com**



LE JOUR

D ' A L G E R I E

http://www.lejournalalgerie.com

L'humeur de Chaâbane

Confession décousue d'un organisateur de festivals panafricains

Par Abane Châabane

Inviter la culture africaine chez soi, en écoutant Nina Simone. Organiser un festival, qu'est-ce qu'un festival culturel ? Un moment dont la date coïncide opportunément avec notre indépendance. Huit mille artistes de notre continent, ou qui en sont originaires. Qui tenteront de s'exprimer selon les moyens mis à leur disposition. Inviter les gens à connaître les invités. Certains artistes chanteront, ou danseront, ou parleront. Voir, écouter, lire. Un événement, pourquoi un événement ? Un symbole pour l'histoire, à la fois politique et culturel. Une affaire d'Etat qu'une telle affaire. Ils sont venus, ils étaient tous là ! On oubliera, à moins d'un troisième festival qui verra un jour rappeler les deux premiers. A moins d'un autre événement qui serait la conséquence du précédent. A moins d'une révélation quelconque. Mais tout s'oublie, voilà. L'invité comme l'hôte, qui cherchent un sens à donner à leur rencontre, cette rencontre. Il y a un sens de principe qui est dans la rencontre même. On en espère un autre, fut-il puisé d'une anecdote. Myriam Makeba. Une idée, un nom. On n'en sait rien, on se contente de l'expérience et on espère, on redoute. Depuis 1954, on continue d'allumer la mèche. Et si c'était les gens, et si c'était des gens que la lumière jaillira ? Non, pas les gens, plus les gens. Tenus en laisse, à distance, à cause de la bête qui rôde. La démocratie est une quête, pas une trouvaille. Place au Graal, à l'organisation. Organisons mais organisons ! On verra pour le reste. La fête de l'Organisateur. On verra. Huit mille artistes, cela doit pouvoir susciter quelque chose. Garder espoir. Mettre l'ambiance. Expliquer, parler, communiquer. Fermeté et sourires à la fois. Pour faire oublier toutes les questions sans réponses. Pas les gens donc, alors les artistes eux-mêmes. On sait ce qu'ils vont dire, ils vont dire bravo ! On leur demandera d'agiter notre fanion en signe de reconnaissance. Le Liban sous les bombes et ses artistes avec notre drapeau. Balbek est mort, vive Timgad, merci Israël. Bagdad et les Mille et Une nuits. Les survivants irakiens confondus de gratitude pour les trois autobus offerts par le ministre de la Solidarité, merci Bush. En direct, à la télé. Algérie de toutes les grossièretés. Mais que vont-ils penser de nous ? Ils diraient, s'ils étaient en mesure de pouvoir dire : «*Quel mauvais goût, ces Barbares moghrebis!*» Et ils diraient : «*Toz ya Gazair !*» Un souvenir d'Egypte. Découvrir ce qu'est devenu Alger que l'on croyait disparue depuis quelque temps. Alger, pas encore morte, saga Africa. Alger, vouloir renaître à l'Afrique. Vous êtes sûrs mes frères que je n'y risque rien, parce que moi je ne veux pas mourir présentement. Hésitation. Que fait-on ? Séjourner trois semaines par ici, il y a pire. Peut-être vont-ils se demander c'est quoi la culture de ce pays qui prétend accueillir la culture d'un continent. Saga Africa. Et la Chine, pourquoi est-elle absente, la Chine ? Non, les artistes savent déjà par les journaux qu'on est en terre d'islam. Culture religieuse. Antithèse de l'ambiance *chtih wa rdih*. Fermer les lieux de perdution, interdire l'eau de feu, *hugh - hamdou Allah*. Nous pas bouger, essayez le tam tam. Un barbu qui dit : «*On n'est pas là pour chanter et danser !*» On est là pourquoi alors ? Bonne question, mécréant. Prélude à la mèche, attention. Transfrontaliers de tous les pays, unissez-vous ! Penser à la hargha, notre grande Cause commune. Comment dire la soif d'ailleurs en des termes artistiques ? Inventer un Rimbaud africain comme il le fut un peu lui-même. Partir vendre des armes en Somalie, s'enrôler incognito dans El Qaïda, bonne solde, martyr garanti, sinon prendre en otage des navires emplis de pétrole. Négocier en euros. Mogadiscio, capitale africaine de la culture mondialisée. On dira ce qu'on voudra sur Koestler, Malraux et la guerre d'Espagne, puis on s'échangera des numéros de portables. Se connaître les uns les autres, connaître par soi-même. L'Afrique qui décolle, un voyage sur la lune. Reste les Américains. Les représentants de l'oncle Obama. Ceux qui vont venir ici nous montrer ce qu'est la vraie culture africaine lorsqu'elle a la chance de s'épanouir en Amérique. Je pense à Nina Simone, bien sûr.

A. C.

Le trait du jour



CRIME ODIEUX À IHDDADEN/ BÉJAÏA

Une femme tranche la tête de sa belle-mère et découpe ses pieds

■ Des traces de sang par terre et sur les murs des autres pièces, puis un pied dans un sac, la tête et les autres membres dans un jerrican d'eau.

Par Tarek B.S.

Une jeune femme a été arrêtée mardi dernier par la police judiciaire de la ville de Béjaïa après qu'elle ait commis un crime crapuleux. Celle-ci a tranché la tête et les pieds de sa pauvre belle-mère, âgée de 80 ans avant de les mettre dans un jerrican. Elle a été surprise par son mari au moment où elle avait commencé à nettoyer la scène du crime. Ce dernier s'est mis à taper à la porte et sa femme ne voulait pas l'ouvrir prétextant qu'elle était sous la douche. Cependant, son mari soupçonneux, n'a pas cru à cette mise en scène. Quelques instants après, il s'est mis à forcer la porte avant que sa femme ne lui ouvre la porte et pris fuite par

derrière. Mais la vigilance de son mari, qui a appelé son frère habitant une maison voisine, a empêché la criminelle de prendre la fuite. Une fois à la maison, ils ont remarqué du sang par terre et ils ont pensé à un avortement puisque la mise en cause était enceinte de quatre mois. Mais très vite ils ont compris que ce n'était pas le cas. Ils se sont mis à chercher après leur mère mais point de trace, jusqu'à ce qu'ils remarquent des traces de sang par terre et sur les murs des autres pièces, puis un pied dans un sac, la tête et les autres membres dans un jerrican d'eau. Immédiatement, ils ont alerté la police qui arrivera quelques instants plus tard pour interroger l'auteur du crime qui a avoué son forfait en disant être une terroriste et qu'il

le ne dira rien même au commissariat. Le mari de l'accusée a affirmé que sa femme était au téléphone avec un homme la veille du crime et quand il a tenté de lui soustraire l'appareil elle l'a poussé. Suite à cela, il dira qu'il a pris contact avec sa mère, en route vers Alger pour assister à un mariage de l'un de ses proches pour l'informer de ce qui venait de se passer. Celle-ci a rebroussé chemin. Vers 6h du matin la mère de l'accusée a passé un coup de fil au beau-frère de sa fille pour pouvoir parler à sa fille et la suite ce sera le crime qui se produira vers 10h du matin.

T. B. S.

À 20 KM AU LARGE DE LA COTE DE SAHEL BOUBERAK

16 harraga sauvés par les pêcheurs

Le beau temps, le calme de la mer et le relâchement des garde-côtes en matière de surveillance des eaux territoriales sont d'une grande opportunité pour les jeunes harraga pour s'aventurer en mer. C'est ainsi que dans la nuit de samedi à dimanche dernier, pas moins de 25 harraga dont l'âge varie entre 20 et 35 ans ont embarqué à partir du littoral de Dellys, situé à 60 km à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès à bord de deux embarcations. L'une était équipée d'un moteur de 85 CV et l'autre d'un autre moins puissant de 35 CV. Ces derniers, affirme notre source, auraient réussi à atteindre la côte de l'île de Palma de Majorque en Espagne. La même source indique que le voyage aurait duré, avec la bénédiction de la météo, 20 heures avant d'atteindre l'autre côté de la Méditerranée et plus exactement le territoire espagnol.

Les vingt-cinq harragas, originaires des différentes régions de la wilaya de Boumerdès, de Bordj Menaiel, Dellys et autres auraient informé leurs familles et les amis de leur arrivée en terre d'accueil. Selon des informations, chaque postulant aurait déboursé une somme qui varie entre 9 et 10 millions représentant le prix de la tra-



Ph.:D.R.

versée. Autre particularité du voyage, le capitaine de cette expédition kamikaze serait un ancien marin. Outre son expérience dans le domaine de la navigation maritime, il dispose d'un matériel d'une technologie de pointe de la navigation, le GPS (Système de positionnement du globe par satellite). Une autre expédition composée d'un autre groupe de 16 candidats originaires de Dellys qui seraient tentés par la même aventure de l'émigration clandestine a

échoué. Cette dernière a été lancée mercredi dernier à partir de la plage «Erramla» située à l'ouest du port de Dellys. Moins chanceux que les premiers, puisque leur embarcation de fortune de 5,20 m équipée d'un moteur de 35 CV, a chaviré à 20 km au large du littoral de la ville voisine de Sahel Bouberak. Ils n'ont dû leur salut qu'aux secours des pêcheurs en haute mer qui les ont repêchés, indique-t-on dans le milieu des marins de Dellys.

A. Kichni